



Secrétariat de la **FNAREC**  
37 rue de la République  
17 138 Puilboreau

Fédération Nationale des **AREC**  
277 rue St Jacques  
75 240 Paris

## Compte rendu de

# L' ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de la F.N.A.R.E.C.

Damvix le mercredi 30 septembre 2015-10-14

➤ **Début de la séance : 14h30**

### Membres convoqués

NOM	Prénom	AREC	
Mme PRINEAU	Joëlle	17 Charente Maritime	<i>Présent</i>
M. MARTIN	Pierre6Marie	22 Côtes d'Armor	<i>Présent</i>
Mme HERR	Michèle	33 Gironde	<i>Présent</i>
M. BEUCHEE	Alain	35 Ille et Vilaine	<i>Absent</i>
Mme GROUSSAIN	Jacqueline	37 Indre et Loire	<i>Présent</i>
Mme SWORZIL-BLANCHET	Marie Françoise	41 Loir et Cher	<i>Présent</i>
M. QUERAT	Joseph	42 Loire	<i>Absent</i>
Mme TRIMOREAU	Marie Annick	44 Loire Atlantique	<i>Présent</i>
M. BRADEL	Jean-Louis	45 Loiret	<i>Absent</i>
Mme VINCENT-GUITTON	Marielle	49 Maine et Loire	<i>Présent</i>
Mme LERAY	Maryvonne	53 Mayenne	<i>Présent</i>
Mme LE LOËR	Armelle	56 Morbihan	<i>Présent</i>
M. PODEVIN	Jean	59 Nord	<i>Présent</i>
Mme MOREAU	Danièle	64 Pyrénées Atlantiques	<i>Absent</i>
Mme LAVENTIE	Brigitte	67 -68 Bas et Haut Rhin	<i>Absent</i>
Mme BERODIER	Jeanne	71 Saône et Loire	<i>Absent</i>
M. PORCHERON	François	72 Sarthe	<i>Présent</i>
Mme RAZKALLAH	Marcelle	73 Savoie	<i>Absent</i>
Mme TASSEL	Françoise	75 Paris - Ile de France	<i>Présent</i>
Mme PLANQUES	Armande	81-82 Tarn et Tarn -et-Garonne	<i>Absent</i>
M. BILLAUDEAU	Roger	85 Vendée	<i>Présent</i>

### Le Mot du président :

Pierre remercie Roger, président de l'AVRELCA.

L'AVRELCA, organisatrice du congrès, accueille le CA de la FNAREC.

Pierre commence par présenter la composition du Conseil d'Administration actuel.

Pierre DROUET

Président de la FNAREC

## Ordre du jour

### Modification des statuts

*{Les statuts adoptés en AG consultative du 30 septembre 2010 au Mans(72), ont été modifiés en AG extraordinaire de septembre 2013 à Angers.}*

Pierre présente les articles à modifier.

Ces modifications sont les conséquences du fonctionnement de la Fédération.

Elles ont pour objet de mettre les statuts en phase avec la réalité, la vie de la Fédération.

La visualisation des anciennes et nouvelles formulations des articles a facilité la discussion.

Les Art .3, 6 et 11 deviendraient :

- Art. 3 : l'association a pour objet de .....**et de susciter l'organisation d'une rencontre annuelle appelée « congrès national des AREC » et d'y apporter son concours.**
- Art. 6 : suppression de « **un représentant des directeurs diocésains** ».
- Art. 11 : le candidat doit être membre **du CA de son AREC et se présenter avec l'accord de son conseil d'administration.**

### Etude – Discussion – Vote

→ l'article 3 : discussion autour de « **son concours** ». Pierre précise que la FNAREC soutient l'organisation en apportant un suivi, en mettant en relation les différents acteurs des congrès, qu'il n'est nullement ici, question de concours financier.

→ l'article 11 : On précise bien « **un membre du CA de son AREC** » afin que ce membre ne soit pas coupé de la vie du CA de son AREC. Ce qui était le cas d'un membre du CA de la FNAREC qui a senti la « cassure ».

*{Votes / Chaque membre (c'est-à-dire chaque AREC, membre de la Fédération) dispose d'une voix, celle du président de son AREC et d'une voix supplémentaire par tranche de 100 adhérents déclarés, à concurrence de 3 voix supplémentaires}.*

.Soit, à ce moment : 25 voix, pouvoirs compris.

Ces modifications ont été proposées au vote à main levée.

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Pour	25
Contre	0
Abstention	0

Le président, en exercice, de la FNAREC déclare la modification adoptée à **l'unanimité**.

Ces modifications feront l'objet d'une déclaration en préfecture du siège social de la Fédération.

➤ **Fin de la séance : 15h**

**Fait à Puilboreau, le 3 octobre 2015**

**La secrétaire**  
**Joëlle PRINEAU**